



République Française

CANTON D'AUXONNE

COMMUNE DE SOIRANS

**ESPACE GEORGES
BRASSENS**

RAPPEL

Tél. : 03 80 39 43 58 - Fax : 03 80 39 04 96

Courriel : mairie.soirans@wanadoo.fr

Site officiel : www.mairie-soirans.fr

Il est rappelé que l'espace Georges Brassens (aire de foot, de basket et de jeux) est à la disposition du public, dans les conditions suivantes :

- Respect de la tranquillité des habitants du voisinage,
- Accès interdit en permanence aux véhicules motorisés (mobylette, scooter, moto, voiture),
- Accès interdit aux vélos en présence d'enfants d'âge maternel,
- Déjections animales interdites,
- L'espace est mis à disposition des écoles, pendant le temps scolaire, à la demande des enseignants,
- L'espace est mis à disposition de l'accueil périscolaire et de loisirs, conformément aux engagements pris depuis le 1^{er} septembre 2000 auprès de Jeunesse et Sports, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la PMI (protection maternelle infantile) :
 - 1) en période scolaire, aux heures habituelles d'ouverture, notamment après les repas de midi et le soir entre 16 h 30 et 18 h environ
 - 2) le mercredi et pendant les vacances scolaires, ponctuellement, après le repas et quelques heures dans la journée.
- Le terrain de tennis est mis à disposition par le Foyer Rural qui en assure la gestion

**Tout le monde doit pouvoir profiter des installations,
équitablement et paisiblement**

Le Maire,
Jean-Paul Vadot

